

baisse des années précédentes. Seule la production de saumon quinnat et de saumon rose a diminué; celle des autres espèces a augmenté dans des proportions se situant entre 15.2% pour le saumon arc-en-ciel et 205.3% pour le saumon sockeye (tableau 10.18).

En 1973, la valeur totale du poisson congelé de la côte de l'Atlantique a augmenté de 40.6% par rapport à l'année précédente, et la quantité de 5.6%. La hausse moyenne des prix pour toutes les espèces a été de 45.5% (tableau 10.19).

10.3 L'industrie de la fourrure

La valeur en 1973-74 de la production canadienne de peaux brutes s'est établie à \$52.1 millions, dont \$32.7 millions (63%) provenaient d'animaux sauvages et \$19.3 millions (37%) d'animaux d'élevage (tableaux 10.20 et 10.21). Ce chiffre représente une augmentation de 11.1% par rapport à 1972-73 (\$46.8 millions), augmentation imputable à la hausse de la valeur de nombreux types de peaux.

Piégeage. En 1973-74, les principaux producteurs de fourrures d'animaux sauvages ont été l'Ontario (29.4%), l'Alberta (15.0%), le Québec (14.7%), la Saskatchewan (11.1%) et le Manitoba (9.9%). Le raffermissement de la tendance observée lors de la précédente saison commerciale s'est maintenu en 1973-74 et pendant toute la saison le marché des fourrures a été actif. Avant la saison 1972-73, la valeur annuelle de la production de peaux d'animaux sauvages ces dernières années s'était échelonnée entre \$13 et \$18 millions. Bien que la valeur relative du piégeage dans l'économie canadienne ait diminué au cours des années, les recettes provenant de cette activité demeurent importantes dans les régions septentrionales où l'emploi salarié est limité ou inexistant.

L'aménagement des ressources en fourrures est d'une importance primordiale si l'on veut en assurer le renouvellement. Les politiques de conservation des administrations fédérale, provinciales et territoriales ont été très efficaces et la statistique, établie depuis 1919, montre que la production de toutes les espèces importantes se maintient bien. Il faut cependant noter que les chiffres de production de fourrures ne constituent pas une base infaillible pour évaluer la population d'animaux à fourrure. Le nombre de peaux levées en une saison dépend de nombreux facteurs dont l'abondance ou la rareté des animaux à fourrure, y compris des espèces à reproduction cyclique, en plus de facteurs économiques comme le prix des fourrures et l'existence d'autres sources de revenu dans les régions nordiques. Néanmoins, faute d'un inventaire des animaux à fourrure, les données sur la production de peaux, recueillies depuis un certain nombre d'années, donnent une idée de la situation. Toute baisse prolongée de la population d'une espèce donnée se traduirait certainement par une diminution progressive des prises de cette espèce, mais à l'heure actuelle les éléments producteurs ne semblent en aucun cas menacés.

Depuis au moins 1950, la répartition des sentiers de piégeage a été généralement sporadique et dans le cas de bien des espèces les chiffres de production de peaux ne correspondent pas à la récolte optimale. Quoi qu'il en soit, les chiffres de production de pelleteries des dernières années se comparent avantageusement à ceux des années 20 et 30.

Élevage d'animaux à fourrure. En 1973, 531 fermes d'élevage du vison situées dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve ont produit 1 million de peaux d'une valeur de \$19.2 millions (tableau 10.22). Les principaux producteurs sont, par ordre d'importance, l'Ontario (40.3%), la Colombie-Britannique (17.8%), l'Alberta (11.4%), le Québec (10.3%) et la Nouvelle-Écosse (10.1%). La valeur moyenne des peaux en 1973 était de \$18.00, soit 12% de plus qu'en 1972 (\$16.01). Renversant la tendance à la baisse amorcée en 1968, la production de 1973 a augmenté d'environ 2% par rapport à celle de 1972. La production mondiale de vison a diminué et, comme le vison demeure la fourrure dominante de l'industrie, on espère que cette situation permettra de maintenir un marché ferme. En dépit de la hausse soutenue des coûts de production, les recettes des éleveurs de vison en 1973 n'ont été que légèrement supérieures à la plupart des niveaux enregistrés dans les années 50, et l'élevage du vison demeure viable surtout parce que son exploitation est devenue beaucoup plus efficace ces dernières années. La tendance à l'agrandissement des entreprises a encouragé la mécanisation, et grâce à l'amélioration des techniques de gestion l'industrie repose actuellement sur une base économique plus solide. Ces facteurs, ainsi que l'amélioration constante de la taille et de la qualité des peaux levées, ont permis de contrebalancer, du moins en partie, la hausse des coûts de production. Le progrès se poursuit et il est à espérer que l'accroissement futur de la